

Rentrer en M1/M2 en sortant du système classique

Par **Mandark**, le **18/09/2014** à **12:25**

Bonjour les amis,

J'étudie hors de France et je commence dans quelques semaines ma 3e année de droit. J'envisage après l'obtention de la maîtrise (je suis dans un système non lmd) de faire un master 2 en France en droit des entreprises ou du travail, enfin, en tout cas en droit privé.

Ma préoccupation est donc de savoir si j'ai des chances d'y être admis sachant que je sortirai d'un système classique et surtout que mes moyennes en 1ere et 2e année n'ont pas été fameuses (respectivement 10 et 11).

Ou sinon serait-il préférable de venir directement après la licence pour y commencer en M1 ? Le cas échéant, est ce que j'ai des chances de ne pas avoir à refaire ma 3e année?

Merci.

Par **Mandark**, le **23/09/2014** à **14:28**

Up! J'espère vraiment que quelqu'un puisse m'éclairer.

Par **Sorayaa**, le **24/09/2014** à **17:35**

Hello,

Peux tu nous apporter qqes informations sur tes études en cours ? J'avoue que c'est difficile de te répondre sans comprendre le système universitaire auquel tu appartiens.

Pour faire un m2, il faut comptabiliser un certains nombre de crédits. Y a t il des crédits dans ton cursus ?

Si ton diplôme à une équivalence, c'est à dire, qu'il équivaut à un m1, je pense que tu peux tout à fait candidater.

Le fait que tu maîtrise une langue étrangère (par exemple l'anglais) peut être un atout pour certains master II

Concernant tes notes, je pense qu'il faut que pour ta l3 et ton m1 tu donnes tout ce que tu peux et essayer d'avoir les meilleurs notes possibles. Ce sont surtout c'est deux années les plus importantes;

Je suis désolée si ce que je te dis ne t'aides pas, mais sans plus d'informations sur ton cursus actuel, c'est dure de te répondre :s

Par **Mandark**, le **24/09/2014 à 19:58**

Bonsoir,

Alors, je suis dans un système DEUG-Licence-Maîtrise. Il ny a pas de système de crédits en fait. Un coefficient est affecté à chaque matière et donc après les notes obtenues sont pondérées pour avoir la moyenne générale. Et pour passer il faut 10 tout simplement. Enfin, bon je sais pas si c'est assez clair.

Si ça peut aider, voilà ce qu'a été mon programme d'études sur mes 2 dernières années.

1ere année:

Introduction à l'étude du droit, Droit des obligations, Droit constitutionnel, Économie politique, Philosophie du droit, Méthode des sciences sociales, Institutions politiques comparées, Anglais juridique, Histoire des institutions et des faits sociaux, Institutions internationales.

2e année: Droit administratif, Droit judiciaire privé, Droit des personnes et de la famille, Droit pénal général, Droit international public, Procédure pénale, Économie politique, Initiation au droit anglo-saxon, Finances publiques.

Maintenant pourquoi pas venir immédiatement après la licence et intégrer le M1 en France ? Je pense que ce serait plus simple, mais étant donné qu'il n'y a pas un système de crédits dans mon cursus actuel, je me demande si j'aurai l'admission même en M1 ou si, au pire je serai obligé de débiter en L3 ou quelque chose comme ça.

Merci :-)

Par **Sorayaa**, le **24/09/2014 à 20:59**

Ca me paraît similaire au programme en France. Et le système DEUG LICENCE MAITRISE semble correspondre au système antérieur à la réforme LMD.

A priori je dirai qu'il n'y a aucune raison que tu ne puisses pas postuler.

Après pour les crédits, je te dis ça comme ça.

Ce n'est pas parce que ton cursus ne t'accorde pas de crédit, que tu n'auras pas de m1. Le système des crédits, les "ects" c'est pour faciliter la reconnaissances des programmes dans l'union européenne.

Donc t'inquiètes pas, ne prends pas en considération ma remarque surtout si tu fais tes

études en dehors de l'UE.

Alors pour en revenir à notre sujet, je pense que lorsque tu postuleras, il faudra que tu fournisse un programme détaillé des cours que tu auras suivis. Après en général je crois qu'il y a une commission qui examine ton dossier pour accorder une équivalence qui te permettra d'intégrer le cursus que tu souhaite.

Je ne suis absolument pas spécialiste de la question. Mais en général lorsqu'on postule pour des m2, dans les critères il est indiqué que les détenteurs de diplômes étrangers peuvent postuler sous réserve d'équivalence.

Il me semble que tu entres dans cette catégorie.

Si tu es un étudiant d'une université à l'étranger attention aux dates à laquelle tu postules !!! en général tu dois postuler bien avant les étudiants d'ici.

Pour les étudiants étrangers la procédure prend beaucoup plus de temps. (tu dois regarder dans chaque université les dates !!!!)

Le plus simple je pense c'est que tu contacte une université française pour leur demander. Au moins tu connaîtras la procédure pour l'année prochaine.

Concernant le fait de savoir si tu refais une L3 ou M1, alors là aucune idée. Ca dépendra de la commission qui statuera. Je te donne un exemple : une amie a étudié dans une fac à l'étranger. Elle est revenue à Paris pour son m1. Comme elle n'avait pas étudié certaines matières, la commission a décidé qu'elle devait refaire sa L3.

Sincèrement je suis désolée de ne pas pouvoir plus t'aider mais comme je ne connais pas les critères de la commission, je ne peux pas m'avancer.

En conclusion, oui tu peux postuler, mais ton niveau L3/M1 ou autre c'est l'Université qui décidera.

Par **Mandark**, le **25/09/2014** à **17:39**

Salut,

Oui je sais très bien que je dois candidater des mois à l'avance :-D

Pour le reste, je te remercie, ne sois pas désolée, apparemment c'est difficile de donner une réponse dans l'absolu, et je m'en doutais d'ailleurs. Je voulais surtout quelques avis avant de me lancer.